

## RÈGLE GÉNÉRALE

- De 0 à 100 on écrit les nombres en un seul mot :  
Ex: *Seuncantedoù* (cinquante-deux)
- Au-delà de 100, on écrit tous les nombres mot par mot et sans trait d'union, sauf ceux dont la somme est inférieure à 100 :  
Ex: *Meulle heun hen é veuntetri* (mille cinq cent vingt-trois)

## NOMBRE *SEN/SENT* (CENT) ET *VEUN/VEUNT* (VINGT)

Devant un mot commençant par une voyelle, les nombres *sen* et *veun* prennent un «t».  
Entre le nombre et le mot qui le suit, on ne met ni trait d'union, ni apostrophe.

Ex : *Hent an* (cent ans)  
*Veunt an* (vingt ans)

## NOMBRES DE 11 À 16

Dans certains patois (par ex. Brusson), le « e » final des nombres *ondze, dodze, trèdze, catordze, quindze, sèdze* se change en « i » devant *AN* (an, année) et *OURA* (heure).

Ex : *Quindzi an* (quinze ans)  
*Dodzi oure* (douze ans)

Dans d'autres patois (par ex. Introd), le « ze » final des nombres *onze, doze, trèze, catorze, queunze, sèze* se change en « je » devant *AN* (an, année) et *OIRA* (heure).

Ex : *Queunj'an* (quinze ans)  
*Doj'oire* (douze heures)

### *Pour mieux comprendre et mémoriser*

*La règle adoptée pour l'orthographe du patois est identique à celle de l'orthographe française, sauf que tous les nombres unis en français par un trait d'union sont écrits en un seul mot en patois.*

Ex.

Vingt-deux mille trois cent trente-six = *Veuntedoù meulle tri hen trentechoù*